

ATTESTATION

Par la présente, je soussigné, Philippe HEUDRON, Président de l'APHEC,
atteste que

Madame / Monsieur

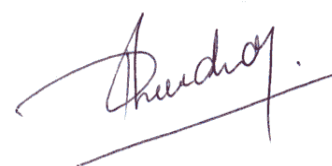
Professeur de

au Lycée

à

a participé à l'Assemblée Générale de l'APHEC organisée sur le campus de *Reims Management School*
le samedi 25 mai 2013.

Fait à Reims, le 25 mai 2013,



Philippe HEUDRON
Président de l'APHEC

Le remboursement de vos frais de déplacement n'est possible que sur présentation des titres de transport originaux.

Train : Billets de train (ou billet électronique). Ne sont pas pris en charge les voyages en 1^{ère} classe (*sauf dans le cas où le tarif est inférieur à celui de la seconde classe ; merci, dans ce cas, de nous fournir une copie d'écran en attestant.*)

Avion : Billets d'avion (ou confirmation électronique), ainsi que les cartes d'embarquement. Ne sont pas du tout pris en charge les voyages en 1^{ère} classe.

Voiture : Tickets de péage et facture d'essence (pas de ticket carte bleue). Le calcul est effectué sur la base du site <http://fr.mappy.com/>

Bus et métro : Transport pris en charge sur présentation du ticket justificatif.

Ne sont pas pris en charge : les transports par navette privée ou en taxi.

Reims Management School ne prend en charge que les frais de déplacement, à hauteur de 400 € maximum par personne.

Attention, les remboursements ne sont acceptés qu'à la condition d'avoir participé à l'Assemblée Générale du samedi 25 mai 2013. La présente attestation, qui doit être tamponnée à l'entrée de l'amphithéâtre, en fait foi. Elle devra impérativement être jointe à votre demande, accompagnée d'un RIB, pour nous permettre d'effectuer un virement bancaire en votre faveur.

Seuls les dossiers complets pourront être traités.

Merci d'adresser votre courrier, avec l'ensemble des documents demandés, à l'adresse suivante :

Reims Management School
Service Communication
ATTN Claire Moysan
59, Rue Pierre Taittinger
51100 REIMS